

## F1918 UNIL – Demande d’atelier-s sur le thème de l’ergonomie

**Destinataire : Santé en entreprise**

Le Département santé, travail et environnement (DSTE), d’Unisanté, assume un mandat de santé au travail pour l’UNIL. Il collabore avec le service de Sécurité, Environnement et Prévention de l’Université de Lausanne (UniSEP). Dans ce cadre, des prestations individuelles et collectives en ergonomie sont offertes aux collaborateurs-trices de l’UNIL afin de les conseiller sur les mesures permettant de prévenir et/ou améliorer les problèmes de santé liés à la posture au poste de travail.

Pour les services et/ou secteurs de l’UNIL le souhaitant, les infirmiers-ières du DSTE rattaché à l’UniSEP peuvent organiser des ateliers collectifs « Ergonomie ». Ceux-ci visent à aborder en groupe, dans un format interactif, les aspects de base en ergonomie dans l’aménagement du poste de travail, notamment le poste de travail informatisé. Les ateliers sont animés par l’équipe infirmier-ère du DSTE et des conseils pratiques y sont donnés, en utilisant un « bureau-test » et une brochure papier est distribuée à chaque participant.

### **Modalités pratiques :**

**Secteur cible :** tous les secteurs dans lesquels des questions en lien avec l’ergonomie se posent régulièrement et/ou dans lesquels une démarche de prévention en ergonomie est souhaitée. Les ateliers sont particulièrement indiqués pour les secteurs où plusieurs personnes ont fait des demandes à l’employeur sur des questions d’ergonomie.

**Nombre de participants :** de 3 personnes à une dizaine, en fonction de la taille des locaux,

**Durée :** un atelier se déroule sur 45 minutes environ. Au cas où plusieurs séances sont nécessaires pour répondre à la demande de toutes les personnes intéressées, il est possible de les répéter une fois par heure (3 séances au maximum par demi-journée).

**Matériel et locaux nécessaires :** le service qui fait la demande d’atelier-s doit mettre à la disposition du DSTE un local suffisamment grand pour accueillir les groupes, dans lequel sera installé un « bureau-test » composé d’un plan de travail, d’un siège de bureau et d’un ordinateur (écran, clavier et souris), qui servira à illustrer en direct les conseils prodigués. Il est important que le mobilier et le matériel informatique correspondent du mieux possible à ce dont disposent les participants sur le poste de travail réel.

**Prix :** il s’agit d’une prestation collective de prévention, s’intégrant dans le mandat donné au secteur Santé en entreprise du DSTE. Aucun frais n’est à charge du secteur demandeur de l’UNIL.

Pour toute question vous pouvez contacter les infirmiers-infirmières de santé au travail :

**Département santé au travail et environnement | Santé en Entreprise**

Site UNIL / UNISEP

Annexe de la Mouline / BU 206

1015 Lausanne · Suisse

T : +41 21 692 25 78

M : +79 201 21 15

[infirmierst@unil.ch](mailto:infirmierst@unil.ch)

**Formulaire de demande à remplir en page 2**

## Ergonomie - Demande d'atelier-s collectif-s à l'UNIL

**Rappel :**

Demande à faire par le supérieur hiérarchique ou avec son accord.

**Fiche de renseignements (traités confidentiellement par les infirmiers-ières du DSTE)**

|   |  |
|---|--|
| <b>Institut/Association/Faculté/Service</b>   |  |
| <b>Adresse e-mail et téléphone de la personne de contact</b>  |  |
| <b>Nom, prénom du responsable de l'Institut/Association/Faculté/Service<br/>N° de tél et adresse e-mail</b> |  |
|   | Responsable au courant de la demande <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non |
| <b>Lieu de l'atelier</b><br>Bâtiment, N° du local   |  |
| <b>Motivation de la demande de l'atelier</b>  |  |
| <b>Nombre de collaborateurs concernés</b>   |  |

Date :

Demande à renvoyer à : [infirmierst@unil.ch](mailto:infirmierst@unil.ch)

Nous reprendrons contact dans les 10 jours pour les modalités.